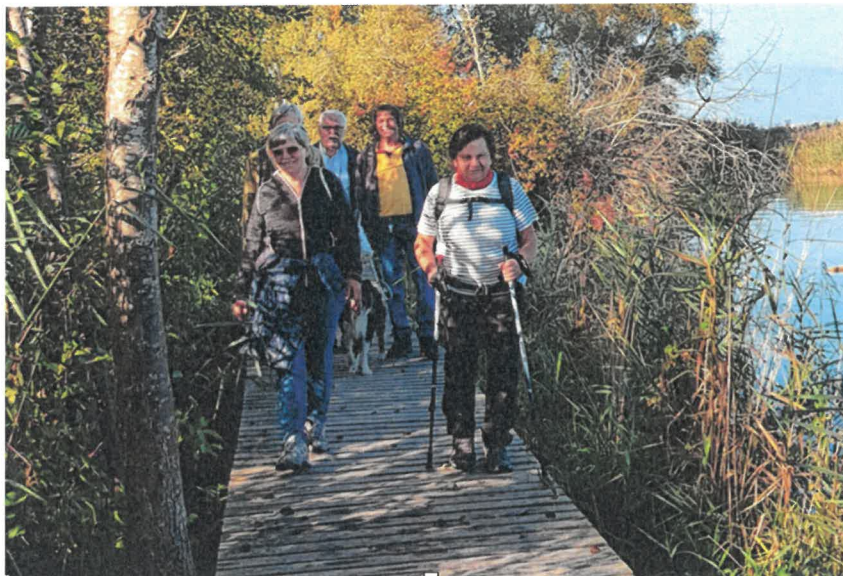




## CONCEPT SENIOR+

Politique communale en faveur des seniors  
buts et actions





## SOMMAIRE

Contexte .....	3
Rappel de la politique cantonale des seniors .....	4
Résultats du questionnaire.....	6
Buts et actions de la commune.....	8
<i>ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SERVICES</i> .....	9
<i>ACTIVITÉS ET LOISIRS</i> .....	10
<i>HABITAT ET LOGEMENT</i> .....	10
<i>TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES</i> .....	11
<i>INFORMATION / ADMINISTRATION</i> .....	11
<i>INTERGÉNÉRATIONNEL</i> .....	12
Conclusion.....	13



## CONTEXTE

Avec l'augmentation de 97% du nombre de personnes de plus de 65 ans d'ici 2035 et l'entrée en vigueur de la loi sur les seniors (LSen; RSF10.3) au 1er juillet 2016, l'Etat de Fribourg a développé une politique « Senior+ ». Celle-ci a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

L'Etat a demandé aux communes qu'elles définissent, dans un concept et selon les besoins de la population, les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément de l'Etat, pour contribuer à atteindre les objectifs de la présente loi.

Dans ce contexte, les seniors de la commune ont pu s'exprimer par le biais d'un sondage sur leurs attentes et besoins. Cela a permis d'identifier les mesures existantes et celles qui doivent être mises en place pour répondre aux besoins des personnes âgées de la commune.

De plus, le Conseil communal de Cheyres-Châbles a constitué la Commission communale des seniors (ComSen). Cette commission a été chargée de proposer un concept et de mettre en place les actions définies sur la base du rapport du questionnaire.



## RAPPEL DE LA POLITIQUE CANTONALE DES SENIORS

La politique cantonale des seniors s'appuie sur les articles 35 et 62 de la Constitution :

- Articles 35 : « *les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité* »
- Article 62 « *l'Etat et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations* ».

En tenant compte de ces articles, l'élaboration d'un concept senior+ permet alors d'être à l'écoute des besoins des personnes âgées et de tout mettre en œuvre pour les satisfaire à la même échelle que les autres générations.

Dans ce concept, il est important de ne pas associer l'image de la personne âgée à celle d'une personne fragilisée, mais de mettre en valeur ce que les seniors apportent à la société.

Cette politique cantonale s'adresse tant à l'Etat qu'aux communes. Elle représente une occasion unique de garantir une égalité de traitement à toute la population fribourgeoise. Les communes doivent définir les mesures les mieux adaptées pour répondre aux besoins de leurs seniors selon leur contexte géographique et financier.

**Senior+ a défini 5 domaines de compétence :**

1. *Le travail* : reconnaissance et valorisation, flexibilisation des conditions de travail
2. *Le développement personnel* : espace de détente, activités physiques, offre culturelle, information
3. *La vie associative et communautaire* : lieux de rencontre, approche participative, projets intergénérationnels, personnes retraitées pour aider d'autres catégories de la population
4. *Les infrastructures (a), l'habitat (b) et les services (c)* :
  - a. Bonne offre de transport publics et bénévoles, accessibilité des espaces et bâtiments publics
  - b. Offre correspondante à toute la population, application des normes, adaptation de l'habitat existant, favoriser habitat intergénérationnel
  - c. Implantation de services publics et parapublics, conciergerie sociale, informer sur l'offre existante
5. *Les soins et l'accompagnement social à la personne fragilisée* : favoriser l'encadrement, veiller à une information efficace, rendre l'offre visible

Domaine du travail : les autorités communales peuvent prévoir des mesures en leur qualité d'employeurs.



Domaine des soins : la coordination et qualité des soins ainsi que les mesures concrètes seront prioritairement définies au plan régional par les réseaux médico-sociaux.

Les concepts communaux doivent illustrer les mesures que les communes entendent mettre en œuvre pour compléter la politique cantonale dans leurs domaines de compétence :

- L'accompagnement social
- Le développement personnel
- La vie associative et communautaire
- Les infrastructures, l'habitat et les services.

Le délai pour cette mise en place est fixé pour juillet 2026.

La politique fribourgeoise met également l'accent sur l'offre de prestations favorisant le maintien à domicile et la sécurité des seniors. Améliorer l'information à la population par rapport aux prestations existantes et aux modalités d'y accéder est donc un point important.

Le domaine des soins et de l'accompagnement à la personne âgée est étroitement lié au domaine de l'habitat, des infrastructures et des services qui vise à favoriser l'autonomie des seniors et leur intégration dans la société. Les attentes en termes d'habitat sont grandes et variées, mais le point le plus important est la sécurité des seniors. Afin de vivre de manière autonome, ils doivent pouvoir se sentir en sécurité dans leur environnement social.

L'Etat insiste au point de vue intergénérationnel. En Effet, les échanges entre générations ont pour but de garantir l'intégration et la participation des seniors dans la société et de favoriser l'échange sur les besoins et les compétences de chacun.



## RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

En avril 2022, la commune a fait circuler un sondage auprès des personnes âgées de 60 ans et plus concernant leurs besoins et attentes. Le taux de réponse était de 35%, ce qui représente une bonne photographie de la population. Le rapport de ce questionnaire avait pour but de cibler les mesures à mettre en place au niveau communal dans le cadre d'un concept permettant d'améliorer la qualité de vie de nos aînés. Sept thèmes ont été abordés et pour chacun, il en est ressorti la conclusion suivante.

### 1. Entourage et environnement social :

Les personnes âgées de 60 ans et plus ont généralement de bons liens avec leur entourage. Elles sont proches de leur famille et ont de bonnes relations avec leurs voisins. Cependant, 24.7% des répondants se retrouvent isolés.

### 2. Activités et loisirs :

37% des réponses relèvent le manque d'activités et de services.

### 3. Lieu d'habitat et logement :

Vivre dans la commune à l'avenir

Les seniors ont signalé 2 problématiques : l'éloignement des services publics (déchetterie, transports publics, commerces...) et l'entretien extérieur de leur propriété.



Malgré ces quelques aspects, pratiquement la totalité des personnes âgées de 60 ans et plus se sent bien au sein de la commune et souhaite y rester à l'avenir. Le point négatif qui causerait le départ de quelques-uns, est le manque de vie sociale.

### 4. Prestations et accompagnement

À ce sujet, il en ressort que la majorité des personnes âgées ne demandent pas d'aide, qu'elle soit bénévole ou professionnelle, car elles n'en ont pas besoin. Le reste ne bénéficie pas d'aide à cause du manque d'information.

### 5. Moyens de transport :

Les résultats indiquaient majoritairement une satisfaction concernant l'offre de transport. Le mécontentement des 10% restants provient de : « pas assez de bus, pas de chemin reliant Cheyres et Châbles, gare trop éloignée. »

### 6. Moyens d'information et attentes :

Le journal *Cheyres-Châbles info*, le site internet et le bouche-à-oreille sont les principaux moyens d'information utilisés dans la commune. Lorsqu'elles ont besoin d'un renseignement, les personnes âgées se tournent vers l'administration communale, le site internet ou leurs proches.



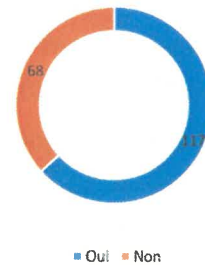
Concernant leurs attentes, les seniors ont relevé plusieurs sujets comme la construction d'appartements protégés, la diffusion d'information, des services d'aides divers, des rencontres, des activités etc.

### 1. Disponibilités

Les seniors de la commune sont en grande partie disposés à faire les courses, sortir/se rencontrer et aider pour les transports. Ils sont également disposés et motivés à aider les plus jeunes, pas uniquement les enfants des écoles, mais également les plus grands.

117 personnes sont intéressées par la création d'un « Conseil des Anciens », 63.2% des réponses. Cela représenterait un moyen de communiquer leurs besoins et attentes de manière régulière, ce qui, d'après le rapport, s'avère nécessaire.

Création d'un Conseil des Anciens



### Conclusion

Il est réjouissant de constater qu'une grande majorité de nos seniors sont satisfaits de leur situation, que ce soit sur leur environnement social, leurs activités, leur habitat, les aides, les moyens de transports et les moyens d'information. De plus, ils se disent disponibles pour apporter de l'aide ou partager leurs expériences.

Mais il ne faut pas oublier qu'un quart d'entre eux demandent de l'aide dans plusieurs domaines et des contacts sociaux plus étoffés. En extrapolant ce quart à la population senior de notre commune, cela représente environ 160 personnes. D'après les projections sur l'évolution de la population ce nombre devrait doubler d'ici 2035.

Les retours sont particulièrement réjouissants, mais en prenant compte les objectifs de la politique cantonale, la commune de Cheyres-Châbles doit se concentrer sur l'amélioration des aides et des contacts sociaux ainsi que sur l'offre de services.



## BUTS ET ACTIONS DE LA COMMUNE

L'intérêt de la commune pour les seniors ne date pas de l'entrée en vigueur de la loi LSen et de la conception du concept. En effet, depuis plusieurs dizaines d'années, un repas des aînés est offert chaque année par la commune et un groupe *Gym des aînés* pratique des activités physiques une fois par semaine. Dans son règlement communal relatif à l'octroi d'aides aux sociétés locales et aux associations à but non lucratif datant de 2019, la commune subventionne la participation des juniors et des seniors au sein des sociétés culturelles et sportives. À ce jour, la commune compte 14 sociétés culturelles et 10 sociétés sportives, sans compter les offres privées. D'autre part, des initiatives provenant de seniors telles que *Café contact* existent déjà.

En réponse à la demande de l'Etat de Fribourg, la commune de Cheyres-Châbles a créé une commission communale des seniors. Celle-ci se compose de 5 à 11 membres, tous résidents de la commune et, dans la mesure du possible, illustrent les villages au niveau du genre et de l'âge. La Commission présente par écrit au Conseil communal, sous forme d'un rapport, ses avis ou recommandations découlant du concept senior+. Ensuite, elle élabore et met en place les mesures acceptées par le Conseil communal.

Après avoir pris connaissance des 5 domaines de compétences, des résultats du questionnaire et des activités et idées d'autres communes, 6 domaines sont ressortis pour répondre idéalement aux besoins de nos habitants âgés de 60 ans et plus. De plus, lors de la première année, la Commission a défini par domaine, les buts et actions permettant d'atteindre les objectifs de la politique fribourgeoise concernant les seniors.

Voici la liste des domaines et des buts qui ont été acceptés par le Conseil communal :

### Domaines :

1. Accompagnement social et services
2. Activités et loisirs
3. Habitat et logement
4. Transports et infrastructures
5. Information / administration
6. Intergénérationnel

### Buts :

- favoriser l'autonomie
- favoriser les rencontres
- favoriser le maintien à domicile
- favoriser l'accès et l'autonomie à la mobilité
- procurer un soutien administratif
- favoriser les échanges entre générations





## *ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SERVICES*

Les actions dans ce domaine ont pour but de **favoriser l'autonomie** des seniors, tout en leur mettant à disposition les infrastructures nécessaires afin de leur faciliter l'accès aux services proposés par la commune.

Pour ce faire, le règlement communal relatif à l'octroi d'aides aux sociétés locales et aux associations à but non lucratif assure la gratuité des infrastructures communales pour les actions de la Commission seniors.

### **Idées de la Commission :**

- Mettre en service un déchèterie itinérante 1x par semaine à Châbles et dans les quartiers périphériques
- Promouvoir des visites à domicile par des bénévoles
- Inciter les seniors à s'engager dans le bénévolat

### **ACTIONS :**

- ⇒ Améliorer l'information sur les services existants
- ⇒ Demander à la commune la mise en place d'une déchèterie itinérante (Châbles)
- ⇒ Aider au financement d'activités spécifiques aux seniors
- ⇒ Promouvoir des visites à domicile par des bénévoles

### **En 2023 :**

- Acceptation du budget 2024 de la Commission communale des seniors
- Recherche de bénévoles pour des visites à domicile et de l'aide aux transports



## ACTIVITÉS ET LOISIRS

Pour ce domaine, les actions visent à **favoriser les rencontres** entre seniors afin de fluidifier les interactions sociales, de rester actifs et de prendre du plaisir. Pour cela il est important de coordonner les activités avec celles de ProSenectute.

### ACTIONS :

- ⇒ Café contact
- ⇒ Marche, vélo, sorties thématiques
- ⇒ Jeux de société
- ⇒ Repas avec un restaurateur ou un privé 1x par mois sur semaine

En 2023 :

- Organisation de marches 2 fois par mois.
- Poursuite des *Cafés contact* 1 fois par semaine.
- Organisation d'*Après-midis jeux de société* 2 fois par mois durant la saison d'hiver.
- Organisation de *Tables de bistrot* 1 fois par mois.
- Reprise au sein de la Commission communale des seniors de l'organisation de la *Gymnastique des aînés* qui accueille les seniors chaque semaine.

## HABITAT ET LOGEMENT

Les actions dans ce domaine visent à **favoriser le maintien à domicile**. Il faut donc s'assurer que l'habitat soit adapté au besoin de la personne âgée. Il est également important que la commune offre des services qui comblent les besoins de ses seniors.

### Idées de la Commission :

- Créer un concept d'accueil de jour villageois
- Offrir des possibilités de logements adaptés
- Offrir des logements intergénérationnels avec possibilités d'activités
- Informer les aînés sur les aides existantes d'adaptation des domiciles

### ACTIONS :

- ⇒ Lancer l'avant-projet du concept d'accueil de jour villageois
- ⇒ Informer les aînés sur les aides existantes d'adaptation des domiciles



## TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

Les actions dans ce domaine ont pour but de **favoriser l'accès et l'autonomie à la mobilité**. La commune a la chance d'être desservie en transport en commun avec une ligne de bus et la gare CFF de Cheyres. Or, il se peut que des habitants se trouvent éloignés et nécessiterait donc de l'aide pour l'accès à ses infrastructures. De plus, la digitalisation des services est un obstacle supplémentaire à l'accès de ces services. Il est alors nécessaire d'aider l'accès physique et administratif aux transports.

### ACTIONS :

- ⇒ Aider à prendre les titres de transport (CFF et TPF)
- ⇒ Informer sur le nouveau système de carte journalière
- ⇒ Créer un service de *Transport Gens Village* (TGV)
- ⇒ Inviter des fournisseurs à des démonstrations de moyens de transport, par exemple : voiturettes électriques
- ⇒ Participer aux projets communaux d'aménagements extérieurs

En 2023 :

- Création du TGV
- Adhésion de la commune à la nouvelle carte journalière dégriffée Commune

## INFORMATION / ADMINISTRATION

Dans ce domaine, les actions visent à **procurer un soutien administratif**. En effet, la digitalisation est de plus de plus présente et les changements de procédure sont permanents. De ce fait, les seniors, mais pas uniquement, se retrouvent confrontés à un isolement administratif. Il est donc impératif qu'une structure telle que la Commission communal des seniors soutienne les seniors dans l'accès aux nouveaux systèmes et dans les procédures administratives.

### Idées de la Commission :

- Apporter un soutien administratif (déclaration impôts, démarches administratives, etc)
- Communiquer régulièrement les infos concernant les seniors :
  - Rubrique *seniors* dans le *Cheyres-Châbles Info*
  - Rubrique *seniors* sur le site internet de la commune
  - Liste papier des services offerts (officiels et bénévoles)
  - Conférences et ateliers *Info-seniors*
- Mettre en place des ateliers - cours - supports - des moyens communications modernes (paiement par internet, utilisation des applications CFF, WhatsApp, etc.)



**ACTIONS :**

- ⇒ Apporter un soutien administratif
- ⇒ Créer et distribuer un bulletin *INFOS SENIORS*
- ⇒ Mettre en place un atelier d'informatique

En 2023 :

- Création et distribution du 1<sup>er</sup> bulletin *INFO SENIORS*
- Offre d'une aide pour remplir la déclaration d'impôts

*INTERGÉNÉRATIONNEL*

Dans ce domaine, les actions ont pour but de **favoriser les échanges entre les générations**. En effet, les seniors souhaitent mettre à disposition leurs compétences et expériences au service des générations plus jeunes, et inversement. Par exemple, lors de l'épidémie COVID19 et des crues de 2021, un système de binômes « J'offre mon aide – j'ai besoin d'aide », « Personne à risque – jeune » a été créé par la commune à la grande satisfaction de la population.

**Idées de la Commission :**

- Organiser des activités culturelles intergénérationnelles
- Organiser des activités avec la Jeunesse

**ACTIONS :**

- ⇒ Mettre en place un atelier intergénérationnel d'informatique
- ⇒ Contacter la Directrice de la crèche
- ⇒ Contacter la Directrice d'établissement du cercle scolaire
- ⇒ Organiser des cours de danse avec la Jeunesse

En 2023 :

- Rencontre avec la Direction de la crèche et la Directrice d'établissement



## CONCLUSION

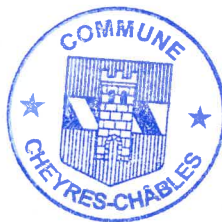
Pour faire face à l'augmentation prévue de la population senior, le canton demande à la commune de l'accompagner dans la prise en charge des seniors. Dans la continuité des actions antérieures de la commune pour ses aînés et par l'intermédiaire de la Commission communale des seniors, le présent concept a pour but de fixer les objectifs de la politique communale seniors pour les années à venir. Cependant, ce concept ne doit pas être gravé dans le marbre et bien au contraire, évoluer d'année en année selon les besoins et attentes de la population. Certes, cette évolution est orientée par les rapports annuels de la Commission communale des seniors et l'attribution annuelle des budgets réservés aux seniors. Mais encore, par exemple, par l'évolution de la politique cantonale et régionale des seniors, les politiques d'aménagement du territoire, les évolutions techniques et sociales de notre époque...

Concept rédigé par la Commission communale des seniors.

Approuvé par le Conseil communal le 4 mars 2024

Au nom du Conseil communal de Cheyres-Châbles

La Secrétaire communale  
Marlyse Dubey



Le Syndic  
Fabien Monney

